

ÉCOLE PRIMAIRE FRANÇAISE DE LA MASSANA

CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 15 NOVEMBRE 2016 à 18h.

Compte rendu

Présents : *Équipe pédagogique* : Mme Agnès Simsolo, maîtresse de TPS/PS, Mme Frédérique Brun, maîtresse de PS/MS, Mme Caroline Patté, maîtresse de MS/GS, Mme Armelle Bédériat, maîtresse de MS/GS, Mr Didier Dubois, maître de CP, Mme Odile Courounadin, maîtresse de CE1 et Décharge de Direction, Mr Thierry Delalée, maître de CE1 et Directeur, Mr David Rous, maître de CE2 et maître formateur, Mme Nathalie Vidal, maîtresse de CM1, Mr Vladimir Bagrov, maître de CM2, Mme Cristina Soler, maîtresse de catalan, Mr Baptiste Ducreux (représentant le Rased), Mme Nathalie Douce, BFCR.

Représentants des Parents d'élèves : Mme Isabel Imbernon Sanchez, Mme Nathalie Sauvat, Mme Cristina Bifet, Mme Cristina Marcelo, Mme Elsa Bucquet, Mr Jef Pagés, Mr Thomas Lechantre, Mme Cristina Sirkia.

Excusés : Mme Laura Rossell-Canut - Mr Marcello Acri.

Représentante du Govern : Mme Carmen Marchan,

Représentant de la Délégation à l'Enseignement Français en Andorre : -

Représentant du Comú : Mr Josep Maria Garrallà

Représentante de l'APA (invitée) : Mme Eva Sansa

ORDRE DU JOUR

- 1) Mot de bienvenue et désignation d'un(e) secrétaire de séance.
- 2) Présentation des différents partenaires (représentants du Govern, du Comú, de la Délégation), des représentants des Parents d'Élèves nouvellement élus, de l'équipe pédagogique et éducative.
- 3) Présentation des questions posées par les Délégués des Parents d'Élèves
- 4) Lecture du PV des résultats des élections des Représentants des Parents d'Élèves du 24/10/2016.
- 5) Rappel du rôle et des prérogatives du Conseil d'École : partenariat, relations avec les parents, validation des décisions...
- 6) Présentation de la Structure d'École et des effectifs pour 2016-2017.
- 7) Relations avec l'A.P.A. : sorties scolaires, piscine, fête de Noël*, fête de fin d'année scolaire.
- 8) Point sur les activités réalisées depuis la rentrée.
- 9) Organisation de La Castanyada 2016.
- 10) Entrée et sortie des parents ; sécurité dans l'école (intrusions dans la cour) ; assiduité et ponctualité.
- 11) Organisation du ski scolaire / de la patinoire / de la piscine*.
- 12) Rapport de l'exercice de simulation incendie (29/09/2016)
- 13) Comptes de l'école.*
- 14) Présentation du Nouveau Projet d'École 2016-2019.
- 15) Point sur les travaux réalisés.
- 16) Point sur les commandes de mobilier et la dotation informatique.
- 17) Site WEB de l'école.
- 18) Activités annexes (extra-scolaires) : accompagnement éducatif (IPE)
- 19) Nettoyage : améliorations et difficultés rencontrées *

1) Mot de bienvenue et désignation d'un(e) secrétaire de séance

- Désignation d'une secrétaire de séance : N. Vidal

 - Bienvenue aux nouveaux arrivants au sein du Conseil d'École, en particulier les représentants des Parents d'Élèves élus à la suite du scrutin du lundi 24 octobre 2016 :
 - Lecture du Procès Verbal. 10 parents se sont présentés (point n°4).
- Remerciements aux personnes qui ont permis le déroulement de ces élections dans de bonnes conditions : préparation du matériel électoral et des enveloppes aux parents, tenue du Bureau de vote le jour du scrutin, en particulier Mme Laura Rossell (pour la préparation des enveloppes), Mmes Bucquet et Rossell (pour le bureau de vote). Remerciements également à Carmen, notre secrétaire, qui a travaillé de la mise à jour de la liste électorale jusqu'au dépouillement.
- Un message de félicitations a été adressé le 24/10/2016 à la liste des 10 parents élus, avec lesquels, nous pourrons compter pour faire avancer l'École Française de La Massana
- Remarque relative au nombre de votes blancs ou nuls (60) (*Étude des cas de nullité*) : des signes sont apparus sur certaines enveloppes, qui ont donc été annulées. Des enveloppes pour vote par correspondance nous ont été retournées hors délai (les enveloppes étaient cette fois-ci, toutes signées), des noms ont été barrés sur la liste, ou des bulletins manuscrits se trouvaient dans l'enveloppe... Malgré les efforts de clarification et d'explication, en français comme en catalan, il conviendra de mieux expliquer encore aux parents les règles du vote... peut-être par l'intermédiaire des Représentants des parents ici présents !
- Le taux de participation passe de 45 % (en 2014) à 48 % en 2015, et... près de 60% en 2016 !

2) Présentation des différents partenaires :

Tour de table (chaque participant se présente et indique sa qualité)

- À l'équipe pédagogique, il convient d'ajouter les membres de l'équipe éducative (Atsems, ou collaboratrices éducatives) : Mmes Cristina Frutos (TPS/PS), Critina Medina de Diego (PS/MS), Meritxell Dono (MS/GS), Martina March (MS/GS) Carmen Guardia (Secrétaire).

3) Présentation des questions posées par les Délégués des Parents d'Élèves :

(courriel reçu le 8/11/2016, puis ODJ du CE discuté et mis en forme en CM du 8/11/2016)

- Piscine (point 7 et 11)
- Comptes de l'école et planification des dépenses (point 13)
- Fête de Noël (point 7)

- Nettoyage (point 19)

4) Lecture du PV des résultats des élections (voir plus haut)

5) Rôle et prérogatives du Conseil d'École :

- partenariat entre les différentes instances : école, parents, Comú, Govern, APA. Tous les partenaires institutionnels sont donc représentés lors de cette réunion.
- Lieu de rencontre et d'échange, lieu où peuvent s'élaborer des projets communs
- Validation des décisions
- Tous ces rôles et prérogatives dans le seul et même but : faire progresser l'école primaire française de La Massana, permettre à nos élèves de pouvoir tirer le meilleur profit possible durant leur scolarité à l'école primaire, tant au point de vue pédagogique, que de celui du lieu qu'ils partagent tous.
- Rappel du rôle des représentants des Parents d'élèves :
→ Toujours défendre les intérêts communs des enfants, et non les intérêts individuels.
- Etre disponibles pour le bien-être de nos enfants, avec respect et rigueur.
- Utiliser tous les moyens mis à disposition (information dans les cahiers de correspondance, affichages, site Web de l'école...) pour remplir au mieux cette fonction de porte-parole de tous les parents, pour être des liens indispensables entre les familles et les parents (en particulier ceux qui en ont le plus besoin, au niveau linguistique comme au niveau social), pour faire valoir nos valeurs de solidarité et d'ouverture.

6) Structure d'école et effectifs 2016-2017

- Rappel des décisions annoncées lors du Conseil d'Ecole du 14/06/2016 et confirmées par le Conseil des Maîtres du 22/06/2016.
- Structure à 9 classes : 4 doubles-niveaux (les 4 classes maternelles) et 5 classes à niveau « unique » (les 5 classes élémentaires) :

TPS/PS: $7 + 9 = 16$

PS/MS : $7 + 16 = 23$ (+ 1 MS à partir du 16/11)

MS/GS (1) : $9 + 14 = 23$

MS/GS (2) : $9 + 15 = 24$

CP : 21

CE1 : 27

CE2 : 21

CM1 : 17

CM2 : 21

Total Maternelle : 86 élèves (stable depuis l'année dernière)

Total élémentaire : 107 élèves (99 l'année dernière)

TOTAL : 193 élèves (186 l'année dernière, 182 l'année précédente)

Prévisions :

- 1 inscription en MS (saisonnrière) dès le 16/11
 - 7 inscriptions prévues début janvier (sans précision des niveaux)
 - L'effectif global augmente peu à peu au sein de l'école depuis ces dernières années.
 - Pour l'avenir : on peut raisonnablement envisager la poursuite de cette augmentation, puisqu'en juillet 2017, 21 élèves de CM2 nous quitteront, en principe, pour rejoindre le collège. Le nombre moyen d'inscriptions au 3^{ème} trimestre étant de 30 à 35 élèves, on peut donc envisager une augmentation de l'effectif global pour l'année prochaine, à : + 10 élèves, auxquels s'ajoutent les 7 prévus en janvier...
- 193 (+ 1) + 7 + 10 = 210 élèves prévisibles à la rentrée 2017.

7) Relations avec l'APA : (Eva Sansa intervient, au nom de l'APA)

- Rappel : Sorties scolaires financées, Castanyada, fête de Noël, Sant Jordi, fête de fin d'année scolaire organisées par l'APA.
- La piscine ne peut plus être prise en charge par l'APA cette année (prise en charge financière du MNS, le Surveillant étant pris en charge par le Comú). Nous avons sollicité des demandes de subvention exceptionnelle, mais aucune n'a obtenu de réponse favorable.

En conséquence, et compte tenu du caractère obligatoire de cette activité sportive à l'école élémentaire, nous avons dû étudier avec une très grande précision si l'école était en mesure de prendre en charge la part financière relative au Maître-Nageur (150 euros environ par classe, pour un cycle de 6 séances).

Pour répondre à l'une des questions posées par les représentants des parents d'Élèves : l'école va prendre en charge financièrement l'activité de piscine, au 1^{er} trimestre (6 mardis matins du 15/11 au 20/12) pour les 2 classes de Cycle 3 (CM1 et CM2), puis pour les 3 classes de Cycle 2 (CP, CE1 et CE2), au 3^{ème} trimestre.

L'école et l'APA sont associées dans l'organisation des activités, dans et hors temps scolaire. Cette association repose sur la disponibilité et l'écoute des demandes de l'une et de l'autre, dans l'objectif de proposer une offre pédagogique et éducative de la plus grande qualité possible.

- Fête de Noël de l'APA : Une réunion entre les membres de la Junta de l'APA et ceux de l'équipe pédagogique, a eu lieu hier lundi 14/11, afin de préciser l'organisation.

La salle de La Closeta est réservée pour le samedi 17 décembre. Les membres de l'équipe pédagogique sont sollicités pour participer à cette fête et contribuer à un petit spectacle de nos élèves.

Il est important de préciser que c'est sur la base du volontariat que cela peut se réaliser, car ces fêtes se passent hors temps scolaire.

Mme Sansa précise que la fête de Noël commencera à 15h30, avec la participation de toutes les activités et un tirage au sort de la tombola à 18h. Elle précise aussi qu'une tombola sera organisée pour palier au manque d'argent du Quinto et de la San Jordi (qui

était un samedi l'an passé). Les billets de tombola seront vendus par les élèves de l'élémentaire. Les parents de maternelle seront conviés aussi à la vente de billets. La sécurité est mise en avant sur l'encadrement avec les moniteurs sur le temps des repas. L'APA informe qu'elle attribue un budget pour les sorties de fin d'année, par classe. Elle incite tous les parents à régler la Quota (adhésion à l'APA). Il n'y aura pas de San Jordi cette année, une fois encore, car cela tombe un dimanche.

8) Activités réalisées depuis la rentrée scolaire :

- Vendredi 14/10 : Visite du sanctuaire de Meritxell, CE2
- Mardi 18/10 : activité patinage au Palau de Gel de Canillo, pour les CP et CE1
- Mardi 25/10 : idem, classes de CE2, CM1, CM2
- Mardi 25/10 : confection des panellets pour la Castanyada
- Jeudi 27/10 : Sortie « Automne » Escas (MS/GS) Prat del Colat (TPS/PS et PS/MS)
- Jeudi 27/10 : Castanyada organisée par l'APA, à 17h

Activités à venir pour ce trimestre :

- J 17/11 : Spectacle Maternelle Salle de La Closeta « la Caputxeta »
- L 28/11 : Spectacle CP, Les Fontetes : « Alicia Meravellosa »
- L 28/11 : Educació Viaria CM2
- M 29/11 : Educació Viaria CM1
- Mer 30/11 : Educació Viaria CP
- J 1^{er}/12 : Educació Viaria CE1
- Mer 7/12 : Atelier de ski scolaire CP et CE1
- J 15/12 et V 16/12 : Tournoi de Basket CM1 et CM2

9) Organisation de la Castanyada 2016, le J 27 octobre 2016.

- Nouvelle organisation par l'APA : sur la place de l'Église, à partir de 17h. (avantages et inconvénients)

Remerciements à l'APA et à Zapa. Remerciements à l'équipe pour avoir pu ouvrir toutes les châtaignes ! Photos et Compte Rendu en ligne sur le site Web. (ne pas oublier de le consulter, d'en faire de la publicité, d'aller sur les Blogs de classe !)

10) Entrée et sortie des parents / Sécurité dans l'école :

- La sécurité dans l'école est notre préoccupation quotidienne. C'est l'une de nos priorités !

- Pour éviter toute intrusion, le grand portail de l'école est systématiquement fermé à 9h, après la montée de la dernière classe.

- Tout élève arrivant en retard, doit donc nécessairement passer par la rampe, afin de se justifier auprès du secrétariat.

- il est rappelé que les parents ne doivent pas entrer dans la cour (sauf lorsqu'il s'agit s'accompagner un enfant dans l'une des deux classes de plus petits). Sinon : aucun parent ne doit circuler dans l'enceinte de l'école sans y avoir préalablement été invité.
- Rappel : devoirs des parents en matière d'assiduité (rendez-vous médicaux à éviter durant le temps scolaire !), ainsi que sur la ponctualité (en cas de retard, les parents doivent passer par le Secrétariat)
- Il est nécessaire que les parents avertissent l'école par téléphone (835-515) ou en utilisant le portable (611-515) lorsqu'un enfant est absent ou malade. En aucun cas, il revient à l'école de prendre les informations auprès des parents !
Un justificatif, au retour de l'élève, est à fournir à l'enseignant.

11) Organisation du ski scolaire, (de la patinoire et de la piscine).

- Ski scolaire : plusieurs étapes :
- Information aux parents sur la disponibilité éventuelle en tant qu'accompagnateur, et sur la demande éventuelle de « forfait accompagnateur »
- Nous tenons compte de l'investissement des parents lors des sorties pour la délivrance des forfaits. Il est précisé que nous avons un nombre réduit de forfaits.
- C'est l'équipe pédagogique qui reste souveraine quant à la répartition des parents accompagnateurs dans les groupes de ski. Il est aussi précisé que les parents accompagnateurs ne seront nécessairement pas dans le groupe de leur enfant.
- Le nombre de forfaits attribué dépend du nombre de groupes de ski.
- Prise en compte de l'évaluation finale de l'année précédente pour la constitution des nouveaux groupes de ski, ainsi que des nouveaux élèves skieurs.
- Réunion avec le coordinateur de la station, début décembre + tous les parents ayant répondu favorablement en tant qu'accompagnateurs seront invités pour participer à cette réunion.
- Nous apportons une attention très précise à l'équipement des élèves : contrôle systématique le matin, entre 9h et 10h, des skis, des chaussures, du casque (homologation), de la tenue, du repas, des protections nécessaires, des forfaits....
- Le comportement des élèves lors de ces journées de ski scolaire, est un élément de l'évaluation finale.
- Dates des mardis de ski scolaire pour 2016-2017 : (10-17-24-31/01 ; 7/02 ; 7-21/03 ; La Rabassa : lundi 13 mars)
À noter : notre appel a été entendu afin qu'il n'y ait pas 2 jours consécutifs de ski, la même semaine (comme cela avait été le cas les 17 et 18 janvier dernier !)
Le 17 janvier étant le jour de la Sant Antoni à La Massana (jour férié), un message a été adressé au Service d'Esqui Escolar le 6 septembre pour signaler cette anomalie et demander le report de ce jour du ski (seuls jours possibles selon le calendrier : le mardi 31 janvier ou 14 février). Plusieurs relances depuis... Aucune réponse !
- Le Représentant du Comù aborde la question de la prise éventuelle du télécabine, car selon lui, le problème de la sécurité est soulevé lors des déplacements en bus. L'équipe explique la difficulté d'organisation et met en lumière d'autres problèmes de sécurité (déplacements à pied jusqu'aux télécabines). Le Comù pourrait mettre en place un

agent de circulation pour sécuriser la route. De l'avis des enseignants, cette solution ne serait pas plus sûre (risques statistiquement 100 fois supérieurs à pied qu'en bus). Cependant, ce point pourra être à nouveau abordé en Conseil des Maîtres, afin d'évaluer les risques avec la plus grande précision possible.

- Les Représentants des Parents d'Élèves soulèvent la question de la responsabilité des enseignants et des parents accompagnateurs lors du ski sur les pistes, hors du temps de prise en charge par les moniteurs.

L'idée de réduire le temps de ski scolaire aux seules prises en charge par les moniteurs pour des raisons de sécurité et de responsabilité est plusieurs fois évoquée, si toutefois l'administration ne peut apporter suffisamment de garanties en termes de responsabilité.

Les parents nous proposent leur aide pour essayer de résoudre ces problèmes rapidement.

- Un projet avalanche sera mis en place avec la classe de CM1 cette année lors d'une séance de ski, sur les pistes à PAL, avec l'aide de la Délégation et des pisteurs. Ce projet est mené conjointement avec la maîtresse de Catalan, puis en classe de manière transversale (sciences, lecture, mathématiques...)

12) Rapport de l'exercice de simulation incendie du 29/09/2016 :

Compte Rendu adressé à la Délégation et aux Pompiers d'Andorre.

- Lecture du Rapport envoyé aux pompiers : bonne évacuation générale (4 minutes)

Les nouvelles portes coupe-feu n'ont pas fonctionné parfaitement. Cela est consécutif à une mauvaise utilisation de ces portes (qui ont été forcées durant les travaux de l'été).

13) Comptes de l'école :

- Rapport sur les 3 comptes ouverts de l'école :

- La subvention andorrane a été versée le 21/10/2016. Elle s'élève à : 3.092,28 euros

- Distribution des 2 documents : utilisation de la subvention andorrane 2015, et Bilan financier 2015-2016, à la demande des Représentants des Parents d'Élèves.

- planification des dépenses 2016-2017 : achat d'un plastifieur (déjà réalisé : 129 euros) ; piscine pour 5 classes (environ 750 euros) ; dépenses d'ordre administratif (crédit de fonctionnement).

- Remerciements à Mr Didier Dubois pour sa disponibilité et ses éclairages.

A la date du 15/11/2016 :

Banca Mora : + 10,30 euros
Crédit Andorra : + 4.237,28 euros
Banque Postale : + 134,10 euros
Compte Caisse : + 246,30 euros

L'École met à la disposition d'un membre des Représentants des Parents d'Élèves, pour consultation et vérification, un ensemble de documents permettant d'étudier les dépenses par poste budgétaire, si cela paraît nécessaire, dans un souci de totale transparence.

- Les parents demandent des précisions sur la ligne budgétaire « Autres ». Le Directeur leur fournira les réponses dans les plus brefs délais.

14) Projet d'École 2016-2019

- Le Nouveau document-cadre qui définit les axes de travail de l'équipe pédagogique et qui présente les objectifs visés à travers un dispositif prévisionnel pour les 3 années scolaires à venir, à été présenté à La Délégation à l'Enseignement Français, et est en attente de validation.

- Il fait suite à un travail minutieux de l'équipe pédagogique, qui s'est concertée durant plusieurs réunions, afin d'élaborer un projet commun qui obtienne l'adhésion de chacun et qui permettent de mettre en place une dynamique nouvelle. (Lecture de la citation du CM du 24/10/2016)

- Nous présenterons l'ensemble des aspects de ce Nouveau Projet d'École, notamment une partie spécifique sur un projet novateur initié dans les 4 classes de maternelle depuis cette année scolaire, autour des « plurilectures », lors de notre prochain Conseil d'École.

15) Point sur les travaux réalisés par le Govern, durant l'été :

- Les ascenseurs : problèmes de fonctionnement / disponibilité des clés.

Il a été demandé que les travaux soient terminés afin de correspondre à ce qui avait été prévu initialement. La solution actuelle, consistant à faire arriver les ascenseurs dans les salles (BCD, salle de classes), n'est pas satisfaisante et nécessite des réaménagements.

- La cage d'ascenseur : possibilité de la peindre ?

- L'isolation du toit et l'étage de la Sotacoberta

- Le changement de l'ensemble des fenêtres.

Problèmes : finalisation des travaux : toujours pas de rideaux, film occultant aux toilettes posé tardivement, déménagement puis réinstallation des deux salles libérées fin juin pour l'accès à l'ascenseur (salle d'archives et salle des collaboratrices), désordre de la sotacoberta...

- D'une manière générale : on regrette un manque de communication avec les services du Govern.

16) Commandes de mobilier et dotation informatique :

La dotation de cette année 2016-2017 complète la demande de matériel informatique qui avait été transmise l'année précédente.

- Installation de TBI avec projecteur dans les classes maternelles
- 6 ordinateurs portables pour le projet informatique de la classe de CE2 (13 tablettes tactiles avaient été demandées)
- D'autres matériels devaient arriver.

On regrette le manque d'informations avec les services informatiques du Govern : délai entre les demandes d'intervention et les réparations, venue non programmée des techniciens pendant les heures de classe, difficultés dans le ramassage du matériel obsolète....

A signaler : la classe de catalan a demandé des tables et des chaises plus hautes... La demande a été transmise... sans réponse positive pour le moment.

Il manque une table adaptée dans la classe de CE1.

Un tableau blanc est depuis un an stocké en bas de l'escalier central... pas plus de réponse de la part de la Délégation !

17) Site WEB de l'école

Le site Web fonctionne depuis 2 années, et s'enrichit de tous les apports des classes, ainsi que des informations administratives. De plus, des blogs de classe sont mis en service... Merci aux Représentants des Parents non seulement de contribuer à son succès en le faisant connaître, mais aussi à venir l'enrichir !

Nous pouvons remercier une fois encore Mr Dubois pour sa disponibilité, pour le temps qu'il y consacre, et aussi pour ses multiples interventions techniques pour nous aider à faire fonctionner notre matériel...

- Rappel : Plus grande capacité de stockage ; version payante (45 euros) à l'année.
- Rappel : La page Web de l'école est : <http://ecolemassana.e-monsite.com/>

18) Activités annexes :

École : pas d'offre en HSE cette année, mais des IPE : Monsieur Bagrov assure une chorale cycle 3, tous les mercredis de 12h à 13h.

19) Nettoyage :

- Les Représentants des Parents d'Élèves nous ont saisis sur ce sujet qu'ils souhaitaient voir aborder. Des améliorations importantes ont été observées : présence de papier dans les toilettes, nettoyage des étages et des classes... Cependant, des points sont encore à améliorer, notamment sur une partie de l'école : rampe, aile ancienne (A), classe des TPS/PS et PS/MS, qui demandent plus d'attention, notamment en matière d'hygiène.
- Les améliorations seront effectives et constatées durant cette année scolaire, où l'un des objectifs est d'apporter le maximum de réponses satisfaisantes en matière de nettoyage, de propreté et d'hygiène. C'est un travail quotidien que nous faisons auprès de nos élèves à travers la pratique d'activités autour de projets porteurs, comme le tri

sélectif, les habitudes de recyclage, l'identification des conteneurs à déchets, le lavage des mains, le brossage des dents, l'utilisation à bon escient de mouchoirs ... Il est donc primordial d'éviter les distorsions entre ce qui est demandé aux enfants, et ce que les adultes font !

Cette année, la responsable du Service de Nettoyage de la société Avança, a changé. Il a été demandé auprès d'elle que nous ayons une réunion hebdomadaire, tous les mardis soirs, pour faire le point des observations et des améliorations à apporter.

Une question est soulevée : Qui doit nettoyer le matériel de sport ainsi que la petite salle de judo ?

Remerciements à l'ensemble des membres du Conseil d'Ecole.

Fin de la réunion à 20h30.